

madeinitaly.gov.it



Ministero degli Affari Esteri
e della Cooperazione Internazionale



ITCA
ITALIAN TRADE AGENCY



StartupTunisia
Propulsée par SMART CAPITAL

TECHNOPOLE
BORJ CEDRIA
Ecopark

S2T
Smart Tunisian Technoparks
تونس للأقطاب التكنولوجية الذكية

NOVATION
CITY

TunisianStartups.



Objet : Appel à candidature au projet Lab innova for Tunisia 2024

Pour 22 startups tunisiennes

Projet financé par les fonds du plan extraordinaire en faveur du Made in Italy

Art. 1

Présentation du projet

ICE – Agence pour la promotion et l'internationalisation des entreprises italiennes est l'organisme gouvernemental italien chargé du soutien et de l'accompagnement des entreprises dans leur développement économique et commercial à l'exportation. Il assure aussi la promotion de l'attractivité des investissements étrangers en Italie.

L'ICE – Agence italienne pour la promotion à l'étranger et l'internationalisation des entreprises italiennes-Section pour la promotion des échanges de l'Ambassade d'Italie à Tunis, organise la Quatrième édition du programme intégré de développement à l'étranger de START UP TUNISIENNES

LAB INNOVA FOR TUNISIA 2024

Destiné à un maximum de **22 startups tunisiennes**, consacrées au développement des innovations de produits ou de services, avec une croissance potentielle à l'étranger et une capacité de réaliser des projets conjoints avec leurs homologues italiens.

Le projet est composé comme suit :

- 1. PHASE 1– La sélection de 22 participants** à identifier parmi les startups certifiées et à travers une grille d'évaluation détaillée inhérente aux objectifs de ce projet (All.1).
28 février 2024 -ouverture des inscriptions pour la sélection-
28 mars 2024 - fermeture des inscriptions pour la sélection-
- 2. PHASE 2– LA FORMATION TECHNICO-MANAGÉRIALE EN SALLE** (également à distance).

La formation en présence sera du **10 au 13 juin** a suivre un premier webinar le **19 juin** et un deuxième à la **fin du mois de septembre**

La session de formation en présence s'articulera en 4 journées (26 heures au total) plus 4 heures de Coaching à distance pour un total de **30 heures** qui seront conduites par des experts de la Faculty de l'Agence ICE. **Seulement les startups sélectionnées pour la phase 4** participeront aussi à le deuxième Webinar préparatoire au Study Tour en Italie pour un total de **34 heures**

- 3. PHASE 3 – CHECK-UP ENTREPRISE.** Le check-up entreprise, qui est réservé à toutes les startups qui ont participé à la phase en salle et avec un potentiel ou un projet capable d'affronter les marchés étrangers, sera conduit par les experts de la "Faculty" de l'Agence ICE pour **sélectionner 10 participants en vue de la phase 4 du projet**. Une fiche technique ad hoc sera rédigée pour les 22 startups participantes
- 4. PHASE 4– STUDY TOUR EN ITALIE. (précédé d'un Webinar préparatoire)** La phase du study tour en Italie des **10 startups tunisiennes sélectionnées** sera organisée en collaboration avec la Région de la Lombardie, l'Université de Milan (spécialisé dans les secteurs de la haute technologie) et les Pôles technologiques de Milan et les clusters locaux en marge des foires spécialisées dans les secteurs d'intérêts. Le "study tour" s'étendra sur **6 journées** incluant le départ et l'arrivée avec un programme articulé en journées en salle sur le transfert technologique comme facteur de compétitivité et sur les modèles de clusters italiens. Le study tour comprendra également une visite à une foire de référence du secteur des Technologies de l'information et de communication-SMAU-, des visites d'entreprises auprès de districts sectoriels d'intérêt ainsi que des rencontres avec les différents acteurs de l'écosystème italien d'innovation, tout en assurant une assistance individuelle de la part des experts de la "Faculty" de l'Agence ICE.

En particulier à l'occasion de la **foire SMAU sera organisée une journée de rencontres B2B** professionnelles entre les startups tunisiennes et les Pôles Technologiques, Incubateurs, Venture capital et start up italiennes du secteur relatif au présent appel.

Art. 2

Structuration du cours de formation

En participant au Cours, les startups tunisiennes pourront développer leurs connaissances et leurs compétences technico-managériales, dans le but d'accroître leur propre business et leur compétitivité sur les marchés extérieurs.

Le cours de formation, assuré par la "Faculty" de l'Agence ICE, prévoit 3 modules à caractère spécifique et des focus sectoriels sous forme de webinaires. Les cours seront assurés par les experts italiens de la "Faculty", qui seront assistés par des experts tunisiens.

Les modules de formation portent sur :

- Le "Scale-up" international
- L'innovation et la tutelle de la Propriété intellectuelle



- Procédures douanières
- L'assistance pour la mise en place du "Project work" à l'étranger,
- L'image, communication professionnelle, et digital marketing pour les rencontres d'affaires.

Le cours aura une durée globale d'une semaine (4 jours en présence) avec ;,

- du 10 juin au 13 juin 2024 à l'hôtel Novotel Tunis Lac- un total de **26 heures en présence**,
- des webinaires sectoriels auront lieu par la suite,
 - 19 juin **4 heures**,
 - à la fin septembre (date à confirmer) **4 heures**.

Les startups participantes devront assurer **l'assiduité de la même personne**, durant la phase de formation en présence (aussi avec **hauteur de 75 % au minimum des cours présentiel**), la phase du check-up entreprise et la phase de Study tour en Italie.

Les leçons seront données en langues anglaise et française.

Art. 3

Critère d'admission

A la date d'échéance de la première sélection, les startups possédant les critères suivants seront admises :

1. Startups opérationnelles dans les secteurs : **Énergie, GreenTech, AgriTech, Medtech ICT, Big Data, Fintech, Blockchain, Internet of Things (IoT), Cybersecurity, Intelligence artificielle (IA), Mobility, applications dédiés aux secteurs Textile et Mécanique** ;
2. Maturité Technologique : un niveau minimum de TRL 4 ;
3. Période d'activité ne dépassant pas 6 ans ;
4. Chiffre d'affaires positif ;
5. Site internet en langue anglaise ou française, capacité de garantir une réponse télématique (exemple : courrier électronique) aux demandes provenant d'interlocuteurs étrangers ; au moins dans une langue étrangère
6. Existence d'un potentiel d'internationalisation et une capacité d'ouverture aux marchés extérieurs et il sera valorisé en fonction du profil de la Startup
7. Connaissance de la part du participant du programme des langues anglaise et française,

niveau B2, à travers une déclaration sur l'honneur

Seront considérés comme préférentiels, les critères de sélection suivants :

- **Startups labellisées** conformément au Décret Gouvernemental n. 840-2018 du 11.10.2018 ;
- **Entreprises avec un capital d'amorçage "Seed capital" ou ayant déjà obtenu des incitations financières ou de nature fiscale ou bien des financements de l'activité de R&D.**

Il est à noter que les éventuelles subventions devront être mentionnées.

La Commission aura la charge de vérifier l'existence des critères d'éligibilité obligatoires et procédera à l'utilisation d'une grille d'évaluation pour la sélection des 22 startups.

Le formulaire d'enregistrement sera disponible sur le site web et les médias sociaux de l'ICE Agence et de l'Ambassade d'Italie à Tunis.

L'absence d'un ou de plusieurs critères d'éligibilité obligatoires (du présent article) au dépôt de la candidature ou de leurs inexistentances, après vérification de la part de la Commission, entraînera l'exclusion de la startup du classement final. L'ICE Agence pourra procéder à une vérification, sur un nombre déterminé, de l'existence effective des conditions d'éligibilité susmentionnées.

Les start up participantes aux éditions précédentes de LAB INNOVA ne pourront pas présenter leur demande de candidature pour LABINNOVA 2024.

Art. 4

Demande de participation

La candidature au projet Lab Innova For Tunisia 2024 – en tant que startup participante – devra être en **utilisant exclusivement la fiche d'adhésion en ligne**, en allant sur le lien <https://bit.ly/3TcwpVU> et en suivant les indications mentionnées dans ce lien.

Ne seront pas acceptés d'autres formes de présentation ou d'envoi de la demande.

Une fois la fiche d'adhésion remplie, les candidats recevront un courriel systématique de **confirmation** avec un récapitulatif de la demande d'inscription (**document en format PDF**).

La candidature devra être complétée et finalisée **au plus tard le 28 mars 2024** en attachant pièces jointes les documents suivants **EN FORMAT PDF** :

- Un texte de **Présentation** de la startup de 12 lignes de présentation et un Pitch d'introduction de la Startup d'environ 1 minute maximum (vidéo) ;



- **Curriculum Vitae du participant ;**
- **Déclaration relative aux critères d'éligibilité signé (All. 2) ;**
- **Une copie d'un document d'identité** du participant en cours de validité et une copie du représentant légal de la startup candidate.

L'ICE-Agence peut procéder à tout moment à la vérification de l'effective possession des critères d'éligibilité, même après l'éventuelle admission.

Art. 5

Sélection

La liste des startups sélectionnées sera publiée dans la page officielle de l'ICE-Agence de Tunis ainsi que sur le site de l'Ambassade d'Italie à Tunis et vous sera communiqué par mail .

Art. 6

Commission d'évaluation

La Commission d'évaluation est composée des représentants de :

- L'Agence ICE de Tunis,
- L'Ambassade d'Italie à Tunis,
- Ministère des Technologies de la Communication,
- Smart Capital,
- Smart Tunisian Technoparks,
- Novation City,
- L'Association *Tunisian Startups*.
- Technopole de Borj-Cédria

Le Secrétariat technique sera assuré par l'ICE Agence de Tunis.

Art. 7

Règlement

Les startups sélectionnées s'engagent à fréquenter toutes les phases prévues par le cours.

Concernant la 2^{ème} Phase, les participants doivent s'engager à fréquenter le cours en salle au moins à hauteur de 75% des heures du cours.

Le planning horaire et didactique des cours seront communiqués aux startups bien placées dans le classement final.

Au terme du cours, une attestation de participation sera délivrée aux participants.



Art. 8

Soutien financier et suivi

Les startups qui transmettront leur demande de candidature devront s'engager à fréquenter la totalité du cycle de formation susmentionné.

Le projet comprendra tous les frais de formation en salle et d'assistance personnalisée spécifiés dans les phases 2 et 3. Durant la phase en classe, des pauses café et des repas

La phase 5 du projet prévoit la prise en charge de :

- Frais d'hébergement, de nourriture et de déplacement internes en Italie.

Les frais du billet d'avion on aller et retour et du visa d'entrée seront à la charge du participant(e)

Art. 9

Informations

Pour tout complément d'informations sur cet avis, vous pourrez vous adresser à ICE-Agence Italienne pour le Commerce Extérieur – Section pour la Promotion des Échanges de l'Ambassade d'Italie, email : labinnova.startup@ice.it , tel: 71 893 211/276/099.

Art. 10

Traitement des données personnelles

Les données personnelles recueillies seront traitées et utilisées à des fins strictement liées aux dispositions prévues dans le présent avis. Ces données pourront être modifiées ou même supprimées sur demande spécifique envoyée à ICE- Agence.

Tunis

Francesca Tango
Agence italienne pour le commerce extérieur
Bureau pour la promotion des échanges de l'Ambassade d'Italie
Directrice Bureau de Tunis



AII.1 GRILLE D'EVALUATION

GRILLE D'EVALUATION			NOTE
CRITERES	Critères d'évaluation du dossier	SCORE MAXIMUM ATTRIBUE	
Statut de la Startup	Inscription des startups au Registre National	15	Score attribué par la commission
Équipe de travail	Démonstration de disponibilité d'un team opérationnel structuré (employés permanents)	De 1 à 5	
Etat d'avancement du projet	Développement (TRL 4-5) Validation (TRL 6-9)	De 1 à 10 De 5 à 20	
Etat de développement de la Propriété intellectuelle	<ul style="list-style-type: none"> En préparation de demande de brevet ou DPI Demande de DPI présentée Titulaire d'un DPI 	De 5 à 15	Indiquer date et numéro du justificatif de dépôt de la demande d'enregistrement Score attribué par la commission
Etat de développement de l'innovation	<ul style="list-style-type: none"> Concept Prototype Produit en phase de test Commercialisation de l'innovation ou du produit 	De 5 à 20	Score attribué par la commission
Avantages de l'innovation	<ul style="list-style-type: none"> Valeur ajoutée de l'innovation proposés par rapport à son environnement technique, économique Avantages concurrentiels de L'innovation Application industrielle 	De 1 à 15	Score attribué par la commission
CRITERES PREFERENTIELS DESELECTION			
Octroi de financements	<ul style="list-style-type: none"> Participation d'investisseurs en capital-risque, octroi d'incitations fiscales, financement de l'activité de R&D 	10	Indiquer la provenance des fonds
SCORE TOTAL		100	



AII.2 CRITERES D'ELIGIBILITE

- Startups labellisées conformément au Décret Gouvernemental n. 840-2018 du 11.10.2018 ;
8. Startups opérationnelles dans les secteurs : **Énergie, GreenTech, AgriTech, Medtech ICT, Big Data, Fintech, Blockchain, Internet of Things (IoT), Cybersecurity, Intelligence artificielle (IA), Mobility, applications dédiés aux secteurs Textile et Mécanique.**
- Maturité Technologique : un niveau minimum de TRL 4 ;
 - Période d'activité ne dépassant pas 6 ans ;
 - Chiffre d'affaires positif ;
 - Site internet en langue anglaise ou française ; Capacité de garantir une réponse télématique (exemple : courrier électronique) aux demandes provenant d'interlocuteurs étrangers ; au moins dans une langue étrangère ;
 - Existence d'un potentiel d'internationalisation et une capacité d'ouverture aux marchés extérieurs ;
 - Connaissance de la part du participant du programme des langues anglaise et française, niveau B2, à travers une déclaration sur l'honneur ;
 - Avec un capital d'amorçage "Seed capital" ou ayant déjà obtenu des incitations financières ou de nature fiscale ou bien des financements de l'activité de R&D.

NB : L'absence d'un ou de plusieurs critères d'éligibilité obligatoires ou de leurs inexisterces peut entraîner l'exclusion de la startup.

Dans le cadre du projet LAB INNOVA FOR TUNISIA 2024, et prenant connaissance des sanctions en cas de déclarations mensongères ou présentation de documents falsifiés, déclare D'ÊTRE EN POSSESSION DES CRITERES D'ÉLIGIBILITE

Date

Cachet et signature du représentant légal